



Compte rendu réunion Conseil d'Administration A.P.E.L. - Ecole Sainte Marie Mardi 19 Mai via ZOOM – 19h30

Présents 13 membres du CA - Monsieur David

Excusée Marie Fendrich-Arnoult

Ordre du jour :

1. Questions, interrogations sur le déroulement actuel de la scolarité (présentielle et distancielle) et questions sur la deuxième phase à partir du 8 juin. Monsieur David tentera d'apporter des réponses.
2. Photos de classe
3. Cookies : que fait-on ?
4. Départs en retraite dans l'équipe enseignante
5. Loto ou fête de l'automne à la rentrée ?

1) Questions adressées à Monsieur David

Nous essayons ici de retranscrire les réponses faites par Monsieur David, cependant les mots utilisés ne sont peut-être pas ceux de Monsieur David. Nous espérons pour autant transmettre l'idée générale de ses réponses et ne pas déformer ses propos.

➤ **Classes de maternelles**

- *Quelles ont été les principales problématiques qui ont empêché l'ouverture des classes de maternelle ?*
- *Une réouverture des classes de maternelle est-elle déjà envisagée pour le 8 juin ?*
- *Si oui, dans quelles conditions ? Certains points sont-ils déjà connus ?*

Monsieur David nous a brièvement expliqué les conditions d'organisation depuis le confinement du 13 Mars. Il y a eu une première phase pour organiser le confinement avec le secrétariat général de l'enseignement catholique.

Puis une deuxième phase, pour la réouverture de l'école. Toutes les informations reçues par l'école venaient par voie de presse, comme pour tout parent. Lors de la première semaine des vacances scolaires, le ministre a fait des annonces par voie de presse et encore une fois aucune information n'a été donnée aux directeurs d'établissement. Il fallait faire en fonction des priorités locales et la stratégie adoptée par Monsieur David et l'OGEC a été d'attendre plus de directives pour mieux agir. Lors de la deuxième semaine des vacances, toujours par voie de presse les annonces du ministre ont été connues. La diffusion du protocole à respecter dans les écoles a été diffusé 3 jours avant la rentrée.

Les trois priorités édictées pour les établissements ont été :

- 1). ouvrir dans des conditions sanitaires respectant le protocole diffusé par l'éducation nationale dans la semaine précédant la réouverture des écoles.
- 2). ramener les élèves dits "décrocheurs".
- 3). reprise économique et reprise du travail des parents qui ne pouvaient pas faire autrement que de reprendre en présentiel.

Pour les classes de maternelles, le respect des mesures sanitaires était impossible et le choix de ne pas rouvrir ces classes a été pris. Contrairement à d'autres établissements où seuls les niveaux de CP et de CM2 ont été ouverts, Ste Marie a fait le choix de ré-ouvrir tous les niveaux du CP au CM2 à la même date.

Pour le 8 juin, la ré-ouverture des classes de GS est envisagée mais restent encore à déterminer les conditions d'accueil.

- *Réouverture des maternelles ou non, serait-il possible d'en informer les parents le plus tôt possible afin qu'ils s'organisent, notamment sur le plan professionnel ?*

Un questionnaire devait être envoyé aux parents le 26 Mai mais la présidente de l'OGEC préfère attendre de savoir si les consignes sanitaires nationales auront changé ou non, et

ainsi bien déterminer les conditions de reprise imposées avant de questionner les parents. Ce questionnaire sera donc plutôt envoyé dans les derniers jours de Mai.

- *Si les maternelles ne réouvrent pas sur cette année scolaire, les enseignants pourront-ils "finaliser" ou "reprendre" les notions non terminées sur le programme, notamment pour les grandes sections qui aborderont le CP ?*

Pour les maternelles mais aussi pour toutes les classes de primaire, les évaluations sont impossibles. Les enseignants commencent déjà à réfléchir sur ce qu'il faudra mettre en place à la rentrée : batterie d'évaluations diagnostiques, d'évaluations formatives.

A ce jour il n'y a aucune directive ministérielle pour remplir les livrets scolaires, les notions pourraient être évaluées « non évaluées ».

➤ **Continuité pédagogique et scolarité**

- *Retour sur la reprise en présentiel depuis le 12 mai. Retour sur l'accueil mis en place et sur le ressenti des élèves et de l'équipe enseignante sur les conditions ?*

Un réaménagement matériel de l'école a été fait (notamment marquages au sol, espacement des bureaux, attribution d'un bureau nominatif par élève, points de lavage des mains, portage des repas en classe à la place de l'élève). La distanciation physique reste une notion abstraite pour les enfants et ce protocole aurait été difficilement gérable pour les plus petits.

- *En fonction des niveaux, pas d'évaluations, comment les enseignants peuvent déterminer quels sont les élèves en difficulté et savoir si les nouvelles notions sont vraiment acquises ?*

Comme mentionné ci-dessus, les évaluations sont impossibles. Il y aura donc une adaptation des enseignants à la rentrée. Des batteries d'évaluation seront proposées afin de voir quels points du programme de la classe précédente seront à reprendre.

Pour assurer la continuité pédagogique, des pistes (sans aucune directive ministérielle pour l'instant) sont étudiées : des stages de remise à niveau sur la dernière semaine des grandes vacances, un renforcement de l'étude surveillée le soir avec une aide plus focalisée pour les élèves.

- *Certains élèves, qui n'étaient pas détectés "décrocheurs" ou "en difficulté" avant le confinement, commencent à lâcher prise que ce soit sur le plan psycho-affectif (comportement de plus en plus difficile à la maison) ou sur le plan de leur identification en tant qu'élève (appréhension des parents lors de la reprise). Les répercussions sur les apprentissages se ressentent et ces élèves sont maintenant en situation de décrochage scolaire, il est de plus en plus difficile pour les familles de continuer l'enseignement à la maison. Ces élèves seront-ils prioritaires sur la deuxième période ?*

Il semble cependant que ces situations relèvent du cas par cas et mériteraient que les parents se manifestent auprès de l'équipe enseignante.

Les élèves qui pouvaient présenter des difficultés scolaires étaient déjà repérés avant le confinement. Les enseignants ont rappelé certaines familles pour leur proposer d'assister à l'école en présentiel alors qu'une solution distancielle avait été trouvée par les familles.

Toutes les familles auxquelles cette solution a été proposée n'ont pas souhaité re-scolariser leur enfant en présentiel.

A l'école, les AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) ont repris leur activité en présentiel et peuvent aider les enfants les plus en difficulté.

Madame Caye reste à la disposition des familles en difficulté et les familles qui rencontreraient des difficultés scolaires à la maison seront écoutées et accompagnées si elles se signalent.

- ***Est-ce que la rentrée de septembre est déjà en préparation ? Des groupes de rattrapage scolaires seront-ils envisagés ? L'éducation nationale a-t-elle déjà donné des directives ou des pistes ?***

Aucune directive n'a pour l'instant été donnée par le gouvernement pour la rentrée de septembre. Concernant les groupes de rattrapage scolaire, cf. questions précédentes.

- ***Serait-il possible, comme il est déjà le cas, dans certaines classes, de mettre en place des réunions zoom, une fois par semaine au moins, pour aborder les nouvelles notions avec l'enseignant, notamment pour les familles dont les parents sont en télétravail et pour lesquelles l'organisation de l'enseignement à la maison est difficile ? Par ailleurs, les parents ne sont pas professionnels de la pédagogie et n'ont pas toujours les mots pour expliquer les nouvelles notions.***

Monsieur DAVID a dès le début du confinement encouragé tout le personnel enseignant à utiliser au maximum tous les outils informatiques pour les enseignements à distance. Il a même proposé de former ceux qui ne maîtrisaient pas ces outils. Le fait est que les capacités des enseignants à l'utilisation de l'outil informatique et l'accès des élèves à cet outil chez eux sont hétérogènes. Les enseignants dispensent l'enseignement distanciel au mieux en fonction de leur approche aisée ou non des outils informatiques existants.

- ***Dans le même esprit, un accueil en présentiel pour les enfants qui sont en distanciel, serait-il possible une fois par semaine pour échanger avec l'enseignant ? peut-être plus facile à organiser en zoom ou autre système de visioconférence ?***

Dans les conditions matérielles et sanitaires actuelles, il n'est pas possible de générer de nouveaux groupes d'enfants. Il serait en effet, contraire aux règles imposées, de les mêler aux groupes existants. Cet accueil est donc impossible.

➤ **Questions sanitaires sur l'accueil actuel**

- ***Quels sont les produits utilisés pour nettoyer les locaux ? Certains produits peuvent être irritants ou toxiques pour les enfants.***

Les produits ont été commandés à l'enseigne Bastide.

Spray virucide COVID : Méditec Mobilier.

Sols : PerfoNBA avec formation des agents à la dilution du produit.

La société Proimpec assure la désinfection le soir avec le produit Primactyl.

- ***L'utilisation du Gel Hydro-Alcoolique (GHA) est-elle systématique ou une alternative savon est-elle proposée à chaque moment de nettoyage des mains ? Le GHA peut être irritant pour certains types de peau.***

La Solution Hydro-Alcoolique utilisée est Algovital. La priorité est donnée au lavage des mains au savon. Mais des points de distribution de SHA sont également présents si besoin.

➤ **Accueil sur la seconde période**

- *remarque (pas question) : le texte de reprise de la première période a été vécu comme culpabilisant par certaines familles.*
- *L'accueil sur la seconde période ne sera-t-il, de la même façon que pour la première période, proposé qu'aux familles n'ayant pas d'autre alternative ? Nombre de parents estiment que le télétravail n'est pas une alternative...*

L'accueil se fera dans les mêmes conditions que la première période : réservé aux familles qui ne peuvent pas télétravailler et garder leur enfant. Si les capacités d'accueil sont dépassées, l'école ne pourra accueillir que des demi-groupes les lundi-jeudi et mardi-vendredi.

- *Quel est le pourcentage maximum d'élèves que l'école peut accueillir simultanément compte-tenu des contraintes sanitaires imposées ?*

L'école peut accueillir au maximum sur une journée 10 groupes de 15 élèves de primaire auxquels s'ajoute le groupe d'enfants du personnel prioritaire (professions directement mobilisées pour la crise sanitaire) constitué de 7 à 13 enfants.

Les groupes de maternelles (si réouverture des grandes sections) ne pourront être constitués que de 10 élèves.

➤ **Accueil péri-scolaire**

- *L'association Optimômes va-t-elle pouvoir reprendre son activité au sein de l'école les mercredis puis pendant les vacances scolaires (juillet) ?*

L'association va pouvoir reprendre un accueil pour les mercredis dès le 03 juin, sauf pour les PS et MS, en respectant les mêmes conditions d'accueil avec les mêmes règles sanitaires que pour l'école.

De même elle va pouvoir accueillir les élèves en juillet mais avec un nombre de places extrêmement limité.

- *Une réouverture de la garderie (matin/soir) est-elle envisagée et envisageable sur la seconde période ?*

Cette réouverture est inenvisageable dans le respect des consignes gouvernementales actuelles, le mélange de groupes de la journée n'étant pas possible sur un temps de garderie ou d'étude.

➤ **Questions financières**

- *Comment vont être remboursées la garderie et la cantine sur la période du 11 mai au 5 juin puis sur la période du 8 juin au 30 juin ?*

Les frais de cantine et de garderie seront remboursés sous forme d'avoir sur le portefeuille de la famille sur Ecole Directe. Seules les familles qui quittent Ste Marie (enfant en CM2 par exemple) seront remboursées. Les autres familles qui ne souhaitent pas un avoir mais être remboursées devront en faire la demande.

- ***Une partie de la scolarité sera-t-elle remboursée pour les familles qui n'auront pas du tout remis leur enfant à l'école ?***

Non car tout le personnel OGEC est présent, avec un maintien de salaire et la continuité pédagogique est assurée.

- ***Des frais de matériel scolaire sont facturés sur l'année. Qu'en est-il du matériel que les enfants n'auront pas utilisé (cahiers, feuilles, etc...) ? Les familles ont des frais supplémentaires en encre et en papier pour imprimer les supports de travail. Cependant il a été proposé de venir retirer les supports de travail à l'école....***

Le matériel scolaire facturé l'est en début d'année. Les familles étant dans l'impossibilité d'imprimer les supports, peuvent venir les chercher à l'école. Le matériel de papeterie (cahiers, stylos, colles, etc...) laissé à l'école peut être récupéré et les nouveaux cahiers (si les anciens terminés) sont à disposition. Les familles sont invitées à se signaler au secrétariat et à convenir d'un rendez-vous pour récupérer le matériel commandé en début d'année dont elles ont besoin.

- ***Des sorties ont été payées d'avance dans certaines classes (CP, CE1, CE2 au moins) et n'ont pas eu lieu ou n'auront pas lieu. Les frais seront-ils remboursés aux parents ?***

Ces frais seront remboursés au prorata (certaines sorties ont été faites avant le confinement, certaines séances de hockey également) sous forme d'avoir sur le portefeuille de la famille sur Ecole Directe. Seules les familles qui quittent Ste Marie (enfant en CM2 par exemple) seront remboursées. Les autres familles qui ne souhaitent pas un avoir mais être remboursées devront en faire la demande. Un travail est en cours pour établir les montants exacts à rembourser.

- ***En CE2, des livres à étudier ont été achetés par les parents en début d'année. Les parents pourront-ils les récupérer ?***

Les effets « personnels » seront à récupérer à l'école sous des modalités pas encore définies. Les manuels de l'école (par exemple livre de lecture de CP) devront être restitués à l'école.

- ***Les activités périscolaires ont été payées pour le deuxième trimestre mais les sessions n'ont pas eu lieu dans leur intégralité. Un remboursement des sessions non effectuées est-il prévu ?***

Les activités seront remboursées au prorata des séances non réalisées.

2) Photos de classe

L'APEL a eu à cœur de trouver une solution pour permettre aux élèves d'avoir leur fameuse photo de classe, souvenir très cher de chaque année scolaire. Grâce à notre bureau riche en idées et à l'aide de Franck Taillade « photographe de l'école », nous allons pouvoir proposer des photos de classe « construites » avec les photos individuelles des élèves prises en début d'année. Elles seront à commander et à régler directement sur le site marchand du photographe, l'APEL ayant pris la décision de ne pas faire de bénéfices sur ces ventes. Elles seront vendues 5,00 €.

3) Cookies : que fait-on ?

De la pâte à cookies (boules de pâte congelées) a été préparée juste avant le confinement par notre chef pâtissière, Isabelle. La vente des cookies devait avoir lieu lors de l' "english week" mais n'a pas pu avoir lieu. La pâte est toujours conservée mais il est impossible de la répartir pour cuisson dans l'état actuel des conditions sanitaires. La question des cookies reste en suspens.

4) Départs en retraite dans l'équipe enseignante

Mesdames Donate, Rouillard et Estavel prennent leur retraite bien méritée en juin. L'APEL souhaite vivement les remercier pour leur investissement à l'école auprès des élèves et des parents.

5) Loto ou fête de l'automne à la rentrée ?

L'organisation d'un loto ou d'une fête de l'automne est pour l'instant suspendue à l'évolution de la crise sanitaire. En attente.

Maud ROUGEMONT (présidente APEL)
Marie-Hélène DESPRES (Secrétaire APEL)